



Montreuil, le 31 mai 2013

Mme Delphine Batho

Ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie
Hôtel de Roquelaure
246, Bd Saint Germain
75007 - Paris

Madame la Ministre,

L'agenda social du MEDDE/METL comporte un chantier prioritaire relatif aux personnels des établissements publics de l'écologie avec deux volets : revalorisation des Agents Techniques de l'Environnement et des Techniciens de l'Environnement (ATE/TE), et évolution de la situation des contractuels ingénieurs, techniques et administratifs (ITA). Le calendrier inscrit une échéance pour ces deux volets à l'été 2013.

Des efforts ont été engagés à notre demande par la DRH et la DEB pour la déprécarisation sans délai des contractuels CDD de l'ONEMA et votre déclaration d'intention à ce sujet lors de votre audition à l'Assemblée Nationale sur la politique de l'eau a été appréciée, même si cela n'a pas encore débouché au jour de ce courrier sur des résultats concrets levant les obstacles du contrôle financier.

Mais à cette exception près, aucune réunion avec nos organisations syndicales n'a encore été convoquée par la DRH, la DEB ou le Cabinet, sur les deux volets de ce chantier (ATE/TE et Contractuels ITA). Les personnels que nous représentons, pas plus que nos organisations, ne peuvent comprendre cet immobilisme et ce non-respect de l'agenda social sur lequel vous vous êtes engagée.

En réponse à nos relances et alertes fréquentes sur cette situation, la DRH ou la DEB font état, à l'oral, du refus des ministères chargés de la fonction publique et du budget, de donner suite aux propositions dont la DRH les aurait saisis. Cependant nous nous rappelons, sous le précédent gouvernement, de l'absence de suites des mêmes ministères aux projets de textes soumis à concertation approfondie avec les organisations syndicales et transmis fin 2010 par notre administration sur l'extension du statut rénové des contractuels ITA des EPA à partir de celui des personnels des Agences de l'eau. Et nous avons également en mémoire l'absence de suites sur la revalorisation des carrières des ATE et TE en dépit d'un relevé de décisions du directeur de cabinet le jour de la manifestation nationale des personnels, le 22 mars 2011. Votre cabinet est bien conscient des difficultés rencontrées dans le passé sur ces sujets.

Aussi, nous sommes persuadés que vous partagez avec nous le constat de la gravité de cet immobilisme et du silence gardé, comme de l'urgence d'y remédier pour traduire en actes ce chantier de l'agenda social sans délai. Par ailleurs nous vous faisons part des difficultés que nous rencontrons avec votre cabinet pour obtenir des réponses rapides à nos sollicitations.

Nous vous remercions de donner les instructions nécessaires en ce sens et vous prions, Madame la Ministre, de croire à l'expression de notre haute considération.

Pour la CGT
Signé
Nicolas BAILLE

Pour FO
Signé
Jean HEDOU

Pour la CFDT
Signé
Hubert LEBRETON

Pour l'UNSA
Signé
Daniel PUIGMAL

Pour la FSU
Signé
Jean-Luc
CIULKIEWICZ